

Règlement et inscription

Chaque participant, par le simple fait de s'inscrire, s'engage à respecter scrupuleusement ce règlement.

L'objectif de cette randonnée sous forme d'endurance et de navigation est la découverte d'une région dans un rythme de balade tranquille en moto (trails/maxi-trails) avec un dépassement de ses limites d'endurance et de conduite nocturne hors routes goudronnées .

Seules des motos du type « TRAIL ou MAXI-TRAIL » équipées de pneus à tétines seront acceptées à participer. Les motos de type « ENDURO » ne seront pas acceptées sauf si elles sont dûment immatriculées et pilotées par des femmes.

Une autonomie de minimum 220 km est conseillée. Le parcours à suivre passe régulièrement devant des pompes (KM 15, 215, 411, ...) ou à proximité.

Il ne s'agit aucunement d'une compétition, et de ce fait aucun classement ne sera établi.

Les déplacements des participants sont couverts par leurs assurances personnelles, et chaque participant s'engage à respecter le Code de la Route ainsi que le Code Forestier.

Une trace GPX sera fournie par courriel à chaque participant au plus tard 30 minutes avant son heure de départ (les participants prendront le départ un par un avec une minute d'écart entre chaque participant).

Les participants se doivent d'être autonomes et d'être capables de se diriger seul avec la seule aide de leur système GPS personnel.

Chaque participant est libre de personnaliser sa randonnée en modifiant celle-ci ou en coupant au plus direct par la route pour terminer plus rapidement le parcours proposé.

Il n'y a aucune obligation de suivre la trace de A à Z.

Toutefois, l'obtention du titre de « FINISHER » est soumise au roulage de la trace GPX fournies dans son entièreté (vous pouvez néanmoins quitter la trace à suivre pour autant que vous retourniez dessus à l'endroit où vous l'avez quittée) et au non dépassement de la limite horaire de 24 heures dédiées pour rouler la boucle prévue.

L'organisateur s'est efforcé de respecter toutes les règles en vigueur dans l'élaboration du parcours. Toutefois, celles-ci peuvent être parfois soumises à interprétation et des changements de dernière minute peuvent intervenir. Un groupe WhatsApp sera créé pour l'évènement, et, en cas de modification de parcours ou impondérable, un avertissement sera publié sur le groupe. Chaque participant devra donc être en mesure de recevoir et de prendre connaissance d'un message WhatsApp durant l'évènement.

Si un participant estime que la trace proposée enfreint une réglementation, ou lui semble trop difficile techniquement à suivre, le choix de suivre la trace proposée est de son entière responsabilité. L'organisateur ne pourra nullement être tenu responsable des choix et comportements d'un participant quelles qu'en soient les conséquences.

Le trajet préconisé empruntant des voies ouvertes à la circulation, **les motos doivent être intégralement conformes à la réglementation en vigueur et équipées de pneus à tétines. En cas de défaut technique flagrant (freins défectueux, clignoteurs HS, fuite d'huile**

flagrante, échappement sans DB Killer, moto « poubelle », etc. ...) l'organisateur se réserve le droit de ne pas laisser partir le participant.

Notre pratique de randonnée motorisée étant de plus en plus menacée et il est demandé à chaque participant de modérer sa vitesse de circulation selon les préconisations suivantes :

- traversées de fermes et passages à proximité de piétons : 10 km/h max
- croisement de cyclistes : arrêt afin d'éviter que les cyclistes doivent couper leur effort pour vous laisser passer.
- passages ou croisement de cavaliers : arrêt et moteur coupé
- villages, proximité de maison isolée : restons le plus discret possible
- routes bitumées : strict respect du Code de la Route

La trace à suivre a été conçue de manière à être la plus variée possible. Il y a donc « un peu de tout » comme type de terrain.

Il y a du « roulant » et du « lent », du « sec » et du « gras », des descentes et des montées plus « techniques », des chemins larges rapide et des « single-track » plus lents, des portions herbeuses plus glissantes et potentiellement à ornières, des passages d'eau, etc.

...

Il n'y a aucune difficulté majeure infranchissable avec un « trail ou un maxi-trail », toutefois le pilotage d'un maxi-trail sur ce tracé n'est pas recommandé si l'on ne possède pas une certaine expérience en conduite « off-road ». Par contre avec un trail léger, même un débutant en off-road ne devrait pas avoir de problème.

Certains chemins empruntés le sont également par des éleveurs d'animaux afin de conduire ceux-ci vers une pâture. Dès lors il est possible de trouver une corde ou une clôture barrant le passage. **DONC :**

1. Adapter votre vitesse de manière à en garder le contrôle et pouvoir s'arrêter en cas d'obstacle sur votre chemin
2. Si vous êtes bloqué par une corde ou une clôture mise en travers de votre chemin, arrêtez-vous, enlevez l'obstacle, passez votre moto et **surtout remettez l'obstacle** en place avant de repartir.

A chacun de s'adapter pour rouler en sécurité et avec plaisir de manière à éviter tout soucis quel qu'il soit. Si nous voulons continuer à pouvoir pratiquer notre loisir motorisé, un seul mot d'ordre : « Partageons aimablement nos chemins avec les autres usagers de ceux-ci ! »

Assistance

Lors d'une crevaison, une panne ou une casse mécanique, la priorité doit être donnée à l'entraide entre participants.

Dans le cas où l'entraide ou la débrouille n'a pas suffi à régler le problème, l'organisation peut venir en aide aux participants uniquement en les ramenant ainsi que leur moto sur le lieu du départ.

Attention, il est nécessaire que la moto soit sortie des chemins et remise sur du bitume pour bénéficier de l'intervention de l'organisateur.

Pour demander l'assistance de l'organisation, il convient de contacter :

- Pierre : 0490/569.801

L'assistance proposée par l'organisation n'intervient pas en cas de panne de carburant. Chaque participant se doit d'anticiper.

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable d'éventuels dégâts constatés après une intervention d'assistance.

En cas de chute et/ou de doute sur l'intégrité physique d'un participant, celui-ci, ou les autres participants appellent le 112 et préviennent l'organisateur.

L'inscription, d'un montant de 240 € comprend :

- La fourniture de stickers à coller sur votre moto
- La fourniture d'un t-shirt collector de l'évènement
- La fourniture d'une trace GPX (envoyée par courriel le matin avant le départ)
- Un suivi par balise GPS avec bouton de détresse qui enregistre votre parcours (prévoir une caution de 100 € en liquide qui vous sera rendue après restitution de la balise)
- Un repas chaud le samedi soir à +/- 25 % du tracé
- Un repas chaud dans la nuit de samedi à dimanche à +/- 50 % du tracé
- Un petit déjeuner le dimanche matin à +/- 75 % du tracé.

INSCRIPTION au HWT 2025 (30 & 31-08-2025)

Chaque participant, par le simple fait de s'inscrire, s'engage à respecter scrupuleusement le règlement ci-avant.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal et localité :

Pays :

Adresse mail :

N° de Téléphone :

Taille de T-shirt souhaitée :

Prévois de rouler en groupe avec (afin de partir proche) :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

N° de Téléphone :

Moto (Marque et modèle) :

Plaque d'immatriculation :

Signature :

Le montant de l'inscription (240 €),

est à verser sur le compte n° IBAN « BE80 0688 9532 4777 »,

ouvert au nom de ISOL 2.vert SRL,

avec comme communication : « Inscription HWT 2025 pour (nom et prénom) »

Dès réception du bulletin d'inscription dûment rempli (à envoyer par mail à l'adresse : contact@tntgreenexperience.com) et du montant de l'inscription, vous recevrez une confirmation de votre inscription avec toutes les précisions bonnes à savoir.

Les inscriptions seront clôturées le lundi 18 août 2025 à minuit ou avant si le nombre d'inscrits maximum est atteint.